

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/717-abrf-ateliers-bretons-de.html>

# **ABRF : ateliers bretons de réalisations ferroviaires**

- Châteaubriant - Entreprises - ABRF, ABRFI -

Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2005

---

**Journal La Mée Châteaubriant**

---

Ecrit le 27 septembre 2000

## **Extension des ABRF à Châteaubriant**

« ABRF industries » s'étend encore à Châteaubriant, c'est pour cela que l'entreprise a obtenu une avance régionale de 690 000 F et une avance départementale de 1 700 000 F. Ces avances sont remboursables à terme, mais dispensent l'entreprise de faire un emprunt d'un montant correspondant (donc de payer des intérêts).

ABRF (ateliers bretons de réparations ferroviaires) a été créée en 1972 par MM. SORIN et ANDRIVET pour assurer la maintenance de wagons de particuliers. Le départ en retraite de M. ANDRIVET en 1988 amène des jeunes à la tête de l'entreprise. Mais en décembre 1992 c'est le dépôt de bilan qui se termine en liquidation en mars 1993, avec reprise immédiate par M. Remondeau et par 45 salariés qui versent chacun 43 000 F, montant de la « prime à la création d'entreprise » dont ils ont pu bénéficier dans cette opération.

## **De réparations en réalisations**

Les nouveaux ABRF (qui s'appellent désormais Ateliers Bretons de Réalisations Ferroviaires) ont pu reprendre leur essor et passer progressivement de 45 salariés en 1993 à 106 salariés maintenant. En même temps l'entreprise s'est lancée dans la fabrication de wagons neufs. On dit qu'elle aurait actuellement un marché important à la demande de filiales de la SNCF.

Depuis 1998 la société investit un à deux millions de francs par an dans des actions de recherche et développement pour optimiser le matériel frêt. C'est ainsi qu'a été mis au point un modèle innovant de wagon porte-conteneurs à double essieu.

L'entreprise est présente sur l'intégralité du marché français et à l'export. Elle a le projet de s'étendre encore à Châteaubriant : des terrains ont été achetés récemment à la ville (21 154 m<sup>2</sup>, selon le Conseil Municipal du 29 mai 2000) et le nouveau bâtiment devrait faire 2600 m<sup>2</sup>, avec embauche de 10 personnes ce qui porterait l'effectif à 116 personnes. Le coût de l'opération, pour l'entreprise serait de 4,5 millions de francs HT.

Les travaux devraient commencer sans tarder.

---

## **Dans l'baba**

(écrit le 4 octobre 2001)

Régulièrement, le percepteur présente à la ville des « titres », qui auraient dû être payés par des entreprises ou des particuliers, et dont il demande l'annulation.

Cette fois-ci, ce sont les ABRF qui sont concernés, et accessoirement la SONER.

Rappelez-vous, la SONER c'est une entreprise créée en 1977 par M. Andrivet, alors PDG des ABRF, avec le concours de la ville de Châteaubriant (Maire Xavier Hunault), pour 2 160 000 F payables selon le principe de la vente par paiements échelonnés sur 15 ans. (330 795 F par an, soit un peu plus de 27 000 F par mois).

Démarrée avec 37 salariés en janvier 1977, l'entreprise était montée à 49 salariés en 1980 avant son dépôt de bilan. Les ABRF ont alors pris une location-gérance du fonds de commerce SONER (voir conseil municipal du 16 novembre 1981) et utilisé ses locaux moyennant un loyer de 18 000 F par mois (inférieur d'ailleurs au montant des remboursements d'emprunts souscrits par la ville). Et puis on n' plus guère entendu parler de la SONER, sauf en 1984 où M. Andrivet annonçait une vingtaine de licenciements à la SONER.

En juin-juillet 1988, M. Andrivet a laissé les ABRF à trois de ses cadres, qui ont constitué une société anonyme la « Holding Ferroviaire Services » possédant 67 % des actions. Il y avait d'autres actionnaires, notamment une entreprise de travaux publics de la région castelbriantaise. L'entreprise était cotée à la Bourse de Nantes depuis le 15 mai 1987. Mais il y a actionnaires et actionnaires, actionnaires qui n'ont pas d'argent et actionnaires et qui en ont. Et ça change tout. Les trois cadres dirigeants ont emprunté pour acheter les ABRF et les dividendes qu'ils ont perçus leur ont servi à compenser ces emprunts (et encore pas totalement). Les autres actionnaires qui, eux, n'ont pas eu besoin d'emprunter, ont augmenté leur fortune.

Tout allant bien, les ABRF ont acheté à la ville un terrain de quelque 4 hectares, en fin d'année 1990. Mais l'entreprise ABRF a déposé son bilan en 1992, elle a laissé des dettes, d'une part 116 283 F au titre de la SONER, d'autre part 393 665 F au titre des ABRF (dont 377 000 F de terrains). Elle a laissé des dettes autrement plus importantes auprès de ses fournisseurs (on parle de plusieurs millions de francs)..

Une nouvelle société s'est constituée, ABRFI : ateliers bretons de réalisations ferroviaires-industrie. Elle n'est pas responsable des dettes de l'ancienne société. Voilà pourquoi la ville doit effacer les 509 949 F qui lui sont encore dus. En réalité, il faut en soustraire les 377 000 F car une négociation entre l'ancienne municipalité et le liquidateur judiciaire a réussi à obliger les ABRF à rendre le terrain acheté, y compris les quelque 100 000 F déjà versés. Ce terrain, par la suite a pu être revendu. La ville n'a donc rien perdu là-dessus. La suppression des 377 000 F n'est donc qu'un jeu d'écriture.

En tout cas, on est toujours surpris quand on voit qu'une entreprise qui marche bien n'est pas responsable du passif de l'entreprise qui a déposé son bilan, même quand ce sont quasiment les mêmes personnes qui la dirigent. Le phénomène est habituel. Et quand on entend les chefs d'entreprise dire qu'ils prennent des risques, il ne faut pas oublier que ces risques sont assumés par d'autres qu'eux-mêmes : leurs fournisseurs et les collectivités locales.

---

écrit le 6 novembre 2002)

## Le rail tient la route

Dans la Lettre API du 2 novembre 2002, sous la signature de Jacques Le Brigand, est parue une information nouvelle : dans la construction ferroviaire, ABRF industries pose des jalons.

« La construction ferroviaire est un secteur d'avenir. Face au trop-plein de camions, l'Etat préconise de doubler le fret sur rail d'ici dix ans. De leurs côtés, opérateurs privés et SNCF sont confrontés à un vieillissement « préoccupant »

du matériel roulant : avec 500 nouveaux wagons/an mis en service au cours des vingt dernières années, le parc français (100 000 unités) accuse une moyenne d'âge de 28 ans. Autrement dit, nombre d'entre eux sont en fin d'exploitation. Et ABRF industries, à Châteaubriant, compte bien s'approprier une part de cet énorme marché. Face à la concurrence des pays de l'Est, la PME, tournée vers la réparation et la transformation, veut se lancer dans la construction de wagons spécialisés et innovants sur son site de Loire-Atlantique.

D'où l'entrée de son patron, Jean-Luc Remondeau, au capital de Sambre-et-Meuse à Feignies (59). Cette fonderie dispose de précieuses compétences dans les boggies en acier moulé pour trains et tramways, d'un excellent bureau d'études et d'une présence à l'international appréciable. « Ce savoir-faire était en train de se perdre à toute vitesse », analyse Jean-Luc Remondeau.

Après avoir subi une douzaine de plans sociaux, l'usine repart avec 152 personnes contre plus de 2 500 au début des années 90. Un passage de témoin présenté comme exemplaire : son ancien propriétaire, Manoir industries (groupe Lazard frères), apporte en guise de dot environ 7 MEuros dont 4,6 MEuros servant à la recapitalisation de la société.

Jean-Luc Remondeau détiendra à titre personnel 34 % de Holding du Nord, une société récemment constituée par l'encadrement de Sambre-et-Meuse, majoritaire avec 60 % des parts. Le dirigeant entraîne dans l'aventure Gérard Riflet, ex-Pdg de la fonderie FMGC à Soudan (44). Ce montage laisse intacte la confortable trésorerie accumulée par ABRF industrie depuis 1993, date de sa reprise par Jean-Luc Remondeau : l'entreprise garde ainsi les coudées franches pour une prochaine croissance externe. »  
(article de Jacques Le Brigand)

ABRF industries : 150 salariés pour un Chiffre d'Affaires 2002 (clos fin février) de 15,4 MEuros soit en moyenne annuelle 2 000 wagons pour la maintenance et 500 pour la transformation.

Outre les boggies et autres pièces en acier moulé, Sambre-et-Meuse fabrique des étaux monoblocs et des éléments de voirie. Elle vise un C.A. de 10,6 MEuros en 2002.

Note de La Mée : Jean Luc Remondeau serait en outre en train d'acquérir des parts dans deux ou trois autres sociétés, dans le but vraisemblable d'essayer d'avoir le monopole des pièces détachées et des wagons. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si un nouveau directeur vient d'arriver aux ABRF en provenance des « Ateliers de Joigny » (89) dont la production est très complémentaire de celle des ABRF.

---

(écrit le 16 avril 2003)

## Remondeau (ABRF) rachète SDH ferroviaire

ABRF industries (ou plutôt son PDG Jean Luc Remondeau) a racheté SDH ferroviaire et devient, du coup, le numéro deux français de la réparation de wagons de marchandises. Basé à Saint-Denis-de-l'Hôtel (45), SDH ferroviaire est l'un des quatre opérateurs privés nationaux agréés par la SNCF pour la maintenance des essieux. La société est également habilitée à intervenir sur le réseau ferroviaire allemand. Cette acquisition complète l'éventail technologique et la couverture géographique d'ABRF industries qui, hors de France, n'est agréée qu'en Belgique et vient, à travers le rachat de la fonderie Sambre-et-Meuse dans le Nord (lire plus loin), d'intégrer la fabrication de boggies en acier moulé. « Cet accord a pu se faire car nous sommes de même culture financière avec une présence de nos salariés comme ceux d'ABRF au capital », précise Bernard Dubois, le dirigeant de SDH ferroviaire

(L'entreprise avait fait l'objet d'un Rachat par ses salariés en 1995.).

SDH ferroviaire (130 salariés dont 100 en CDI) a bouclé son C.A. 2002-2003 (clôture fin mars 2003) à 7 MEuros (+ 12,8 %). Elle n'a aucune dette bancaire et financière. Comme pour Sambre-et-Meuse, le montage juridique fait intervenir SFS (Société financière de la Sainterie), le holding personnel de Jean-Luc Remondeau [Jean Luc Remondeau est le PDG Pdg d'ABRF industries].

La Société financière de Sainterie détient 55 % des AORF (Ateliers orléannais de réalisations ferroviaires) holding créé en janvier 2003 à l'occasion de la reprise de SDH. AORF détient la totalité du capital de SDH ferroviaire.

De ce fait on peut considérer que le périmètre des ABRF n'a pas bougé puisque les deux prises de participation majoritaires ont été effectuées directement par J.L. Remondeau.

Par ailleurs, après avoir étudié le dossier, ABRF industries a renoncé à racheter les Ateliers de Joigny (89), finalement repris par le groupe allemand VTG GMBH. Mais la société a recruté en octobre dernier Yves Gicquel, alors directeur général des Ateliers de Joigny.

### Sambre et Meuse

Rappelons ce qu'écrivait la Lettre Economique API du 02/11/02 :

La construction ferroviaire est un secteur d'avenir. Face au trop-plein de camions, l'État préconise de doubler le fret sur rail d'ici dix ans. De leurs côtés, opérateurs privés et SNCF sont confrontés à un vieillissement « préoccupant » du matériel roulant : avec 500 nouveaux wagons/an mis en service au cours des vingt dernières années, le parc français (100 000 unités) accuse une moyenne d'âge de 28 ans. Autrement dit, nombre d'entre eux sont en fin d'exploitation. Et ABRF industries, à Châteaubriant, compte bien s'approprier une part de cet énorme marché. Face à la concurrence des pays de l'Est, la PME, tournée vers la réparation et la transformation, veut se lancer dans la construction de wagons spécialisés et innovants sur son site de Loire-Atlantique.

D'où l'entrée de son patron, Jean-Luc Remondeau, au capital de Sambre-et-Meuse à Feignies (59). Cette fonderie dispose de précieuses compétences dans les boggies en acier moulé pour trains et tramways, d'un excellent bureau d'études et d'une présence à l'international appréciable.

Jean-Luc Remondeau détient à titre personnel 34 % de Holding du Nord, une société récemment constituée par l'encadrement de Sambre-et-Meuse, majoritaire avec 60 % des parts. Le dirigeant a entraîné dans l'aventure Gérard Riflet, ex-Pdg de la fonderie FMGC à Soudan (44). Ce montage laisse intacte la confortable trésorerie accumulée par ABRF industrie depuis 1993, date de sa reprise par Jean-Luc Remondeau : l'entreprise garde ainsi les coudées franches pour une prochaine croissance externe.

**ABRF industries** : 150 salariés, en moyenne annuelle 2 000 wagons pour la maintenance et 500 pour la transformation. Outre les boggies et autres pièces en acier moulé, Sambre-et-Meuse fabrique des étaux monoblocs et des éléments de voirie.

Infos publiées avec l'autorisation de la direction du journal API,  
lettre économique d'information

---

(écrit le 3 avril 2002)

# La SNCF déraile !

Les salariés (et la direction) de la SNCF ne sont pas contents : 150 wagons sont bloqués en gare de Rennes ce qui entraîne la mise en chômage technique de 25 salariés environ, soit 10 % de l'entreprise.

Les ABRF (ateliers bretons de réalisations ferroviaires) travaillent dans l'entretien et la conception de wagons pour la SNCF (pour 20 % de leur chiffre d'affaires) et pour des entreprises privées (80 % de leur chiffre d'affaires) qui possèdent leurs propres wagons adaptés aux caractéristiques des produits qu'elles fabriquent. La SNCF se charge de convoier ces wagons moyennant une redevance d'un million de francs, environ, que paient chaque année les ABRF. « Une partie de cette somme pourrait être affectée à l'entretien des rails » estime l'entreprise.

Or dans la réalité, 8 km de voies ferrées, en gare de Châteaubriant, sont en trop mauvais état pour supporter le trafic, ce qui oblige à stocker les wagons à Rennes et la SNCF prétend qu'elle ne peut pas les acheminer jusqu'à Châteaubriant .

Une solution devrait quand même être trouvée rapidement puisque le responsable frêt de Rennes a promis de rétablir rapidement l'approvisionnement des ateliers castelbriantais. Ce n'est donc là qu'un contretemps fâcheux, certes, mais qui ne devrait pas compromettre l'avenir de l'entreprise d'autant plus que la Direction envisage de s'étendre sur 5000 m2 supplémentaires et de créer 35 emplois. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire a d'ailleurs octroyé une prime à l'entreprise, pour cette extension.

---

Ecrit le 18 février 2004 :

## ABRF : mieux

La société ABRF (ateliers bretons de réalisations ferroviaires) qui a tourné au ralenti en 2003 avec 165 000 heures de travail, a un carnet de commande de 220 000 heures pour 2004.

---

Ecrit le 2 février 2005 :

**ABRF** : selon les salariés, les ABRF rachèteraient une fonderie à Ploermel. En fait c'est plus compliqué. Les ABRF ont racheté l'usine « Sambre et Meuse » dans le Nord en y mettant de l'argent et en demandant aux salariés de mettre le reste (quitte à emprunter). Maintenant Sambre et Meuse ferait la même opération avec la fonderie de Ploermel. Les salariés sont payés si cher qu'ils peuvent bien se payer leur emploi !

ABRF : les salariés ont été priés de rester chez eux le vendredi 21 janvier. Même chose le 28 janvier. Sarkozy dit « Travaillez plus pour gagner plus ». Ici c'est l'opposé ! Les salariés sont payés si cher qu'ils peuvent bien se payer des congés.

---

Ecrit le 9 février 2005 :

ABRF : les salariés ont encore chômé le 31 janvier, le 1er février et le 4 février 2005. Cela ne finira donc jamais ? Cinq ou six intérimaires à qui on avait promis l'embauche ont été remerciés

---

Ecrit le 5 octobre 2005 :

## ABRF-TOUAX

La société ABRFI de Châteaubriant, (ateliers bretons de réalisations ferroviaires), vient de passer un marché avec la société TOUAX pour la fabrication d'une centaine de « couplages » (wagons accolés ne pouvant être séparés qu'en atelier) ce qui représente environ 200 wagons. Pour cela, 80 à 90 intérimaires vont être embauchés sur novembre-décembre-janvier.

En revanche l'activité « révision et modifications » des wagons ne va pas fort : le marché est « mou », les wagons qui doivent arriver se font toujours attendre. Un certain nombre de salariés intérimaires, embauchés pour cette activité, risquent d'être remerciés.

Le groupe TOUAX loue et vend des constructions modulaires (salles de classe, laboratoires, etc), des conteneurs maritimes, des barges fluviales, des wagons multifrêt et des wagons porte-conteneurs., etc. Le Groupe gère 2 600 wagons au 30 juin 2005 en progression de 5 % comparé à décembre 2004. Touax prévoit une hausse de sa flotte gérée de plus de 30 % en 2005 pour faire face à la demande grandissante aux États Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre 2005 s'élève à 46,1 millions d'euros en augmentation de 40 % comparé à fin mars 2004. À périmètre comparable et à dollar constant, le chiffre d'affaires présente une hausse de 46 %.

---

Ecrit le 1er novembre 2006

## Visite par des jeunes

ABRF - source infogreffe

| Date     | Chiffre d'affaires | Résultat   | Effectifs |
|----------|--------------------|------------|-----------|
| Fév 2006 | 40 402 078 €       | 900 140 €  | 181       |
| Fév 2005 | 21 522 840 €       | - 76 702 € | 183       |
| Fév 2007 | 20 127 879 €       | 87 082 €   | 145       |
| Fév 2006 | 13 835 909 €       | - 9 321 €  | 148       |

**ABRF** Visite avec Bernard Ouary, chef d'atelier

Deux classes de 4e et 3e du collège Bellevue de Guémené Penfao sont allées à la découverte des ateliers bretons de réalisations ferroviaires, le 23 octobre 2006, dans le cadre de la découverte des métiers de l'entreprise. Cette action est menée par l'ADIC (association des industriels) qui souhaitent attirer des jeunes vers les sections BEP « Travail des Métaux » du Lycée E.Lenoir qui risquent de fermer.